



**MANGER  
DEMAIN**

**GREEN DEAL**  
Cantines Durables

## PRODUITS EXOTIQUES ISSUS DU COMMERCE ÉQUITABLE



Le Green Deal Cantines durables rassemble actuellement **184 cantines**. Ces cantines sont sur le chemin de la labellisation et d'un approvisionnement relocalisé.

Afin d'obtenir le **Label Cantines Durables** chaque cantine doit répondre à une série de critères listés [au sein du vademécum](#).

L'équipe Manger Demain souhaite faciliter vos démarches en vous soutenant et vous accompagnant. Pour cela, nous vous proposons de manière régulière de nous pencher ensemble sur un critère en particulier afin d'en comprendre les enjeux et de disposer des clés pratiques et concrètes pour le mettre en place !

### Zoom sur le critère II.3 : produits exotiques issus du commerce équitable !

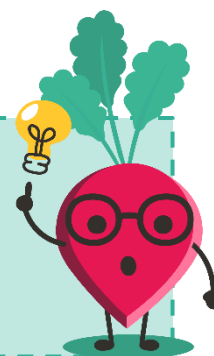
Ce critère, facultatif pour le niveau 1 radis et obligatoire pour les niveaux 2 et 3 s'applique à toutes les cantines qui proposent des produits exotiques tels que les fruits, le café, les fruits secs, les produits à base de cacao, le riz et les épices. Au sein de ces différents produits, deux ou trois produits (en fonction du niveau visé) doivent être issus du commerce équitable. Ces produits doivent être utilisés au minimum 6 fois par an. Les bananes et le café, si servis dans la cantine, seront obligatoirement parmi les produits choisis.

Ce critère s'applique sur **l'entièreté de l'offre de la cantine** (déjeuner, dîner, collation, souper) et pas uniquement sur le repas complet principal. Les équivalents aux produits sélectionnés ne pourront pas se trouver dans la cantine. Par exemple, si l'établissement sert du café au petit déjeuner, seul du café équitable sera disponible et servi dans la cantine.

Afin de garantir votre approvisionnement en produits équitables, pensez à **inscrire vos exigences au sein de votre cahier des charges**. Pour davantage de ressources et d'informations sur la rédaction du cahier des charges, poursuivez votre lecture !

Enfin, n'hésitez-pas à faire des **liens entre les différents critères** ! Il est possible d'imaginer la création d'une campagne de sensibilisation sur le thème du commerce équitable (critère VII.2), d'en faire un sujet d'information diffusée de façon continue aux usagers de la cantine (VII.1) ou encore d'inclure des produits équitables au sein des distributeurs d'en-cas, pendant les pauses café ou lors de la collation (VI.4). Vous trouverez des ressources et des idées inspirantes de nos cantines signataires, dans la suite de l'article !

Envie d'en savoir plus sur les enjeux du commerce équitable et disposer d'outils et ressources pour atteindre ce critère ? Prolongez votre lecture...



## POURQUOI OPTER POUR DES PRODUITS EXOTIQUES ISSUS DU COMMERCE ÉQUITABLE ?

Envie d'un café, d'un thé ? Terminer son repas par une banane, un morceau de chocolat ? Peut-on concilier alimentation durable et consommation de produits exotiques ? Il est une voie possible, celle du commerce équitable !

Dans un système économique qui met en concurrence les producteurs du monde entier, les inégalités se creusent et une lutte pour la survie s'engage. En effet, la [Charte du Commerce équitable](#) lancée en 2018 soutient que le système actuel permet aux « entreprises de fixer les termes des échanges commerciaux avec leurs fournisseurs, en imposant des prix bas, souvent en dessous des coûts de production, ce qui place les petits producteurs et les ouvriers dans une situation précaire (...). Les travailleurs sont également soumis à des conditions de travail dangereuses et d'autres formes d'exploitation ». Dès lors, elle conclut que « le modèle « néolibéral » du libre-échange, basé sur une faible réglementation en matière de droits humains et de protection de l'environnement, et qui prime depuis 30 ans, a échoué ». Face à ces constats, le commerce équitable propose de s'engager sur un autre chemin : celui du respect des droits des agriculteurs.rices et artisans.es, de la protection de l'environnement et du partenariat entre acheteurs.euses et producteurs.rices pour le développement durable.

Dès lors, acheter des produits issus du commerce équitable pour lesquels il n'existe pas d'alternatives locales, permet de réduire l'empreinte écologique associée à l'achat de denrées exotiques et de défendre les valeurs de la juste rémunération, de l'équité et de la dignité humaine pour les travailleurs.euses à travers le monde !

## OUTILS ET RESSOURCES

Le passage à l'acte au sein des cantines signataires est encore délicat. En effet, les freins identifiés sont principalement le manque de fournisseurs (ceux-ci étant généralement peu référencés) et le prix plus élevé.

Afin de vous aider dans votre démarche pour davantage d'équité nous vous proposons quelques ressources pratiques et concrètes !



### Les labels équitables

La Belgian Fairtrade Federation (BFTF) propose un [guide des labels](#) sur son site, ainsi qu'un [webinaire](#) en accès libre.

Si vous avez besoin d'y voir plus clair, consultez la présentation « [dans la jungle des labels](#) » animée par Nicolas Luburić et Sophie Clesse de BioWallonie et qui fait un tour d'horizon de

tous les labels confondus ou la fiche « [focus produits équitables](#) » qui se concentre exclusivement sur les produits issus du commerce équitable.



### Les fournisseurs

La BFTF met à disposition une [brochure](#) qui recense l'ensemble des acteurs belges du commerce équitable et leurs produits. L'ONG détaille également d'autres catalogues réalisés par diverses organisations, tels que celui de [Fairtrade Belgium](#) proposant une large gamme de produits labellisés.



### Le cahier des charges

Si votre cantine bénéficie d'une cuisine en gestion concédée, il est possible d'exiger au sein de votre marché de service, un approvisionnement en produits équitables. Ex : Les produits exotiques suivants : [au moins 3 utilisés min. 6x/an à choisir (bananes, fruits secs, chocolat, ...)] sont issus du commerce équitable. Leurs équivalents conventionnels ne peuvent jamais se trouver dans la cantine. La preuve doit pouvoir en être apportée par un label FairTrade ou tout autre label équivalent garantissant le commerce équitable.

Si votre cantine bénéficie d'une cuisine en gestion autonome, il est possible, au sein de vos différents marchés de fournitures (fruits et légumes, épicerie, etc.), d'exiger pour certains produits, un label Fairtrade ou équivalent.

Pour davantage d'informations sur la rédaction d'un cahier des charges, consultez nos outils en ligne : le [Guide pour un marché public durable](#), la [fiche d'exercice](#) pour vous tester sur un cas concret, la [retranscription de l'atelier](#) virtuel du 21 avril 2020 sur les marchés publics d'alimentation durable dans les restaurants de collectivité, ainsi que les fiches d'aide pour définir [l'objet du marché](#) et les [critères de sélection](#).

Vous pouvez également contacter notre juriste, Simon Lechat, à l'adresse mail suivante : [simon.lechat@mangerdemain.be](mailto:simon.lechat@mangerdemain.be).



### Le prix

L'analyse détaillée des coûts, via [l'outil foodcost](#) vous permet une comparaison des coûts entre votre offre actuelle et votre offre future.

De plus, il est important de souligner les raisons de ces prix plus élevés : juste rémunération des producteurs.rices et soutien à l'amélioration de leurs conditions sociales, économiques et environnementales !



### La sensibilisation

Pour soutenir les écoles secondaires et universités dans la démarche de conscientisation, la BFTF a lancé la campagne « Fair Trade Schools and Universities ». Dans ce cadre, l'ONG vous accompagne pour mener vos actions de sensibilisation sur des thématiques diverses et

variées liées au commerce équitable et vous récompense par l'octroi d'un titre. Pour plus d'informations et d'exemples d'actions, consultez la [page dédiée](#).

Dans les maisons de repos du CPAS de Namur, par exemple, les membres du comité Manger Demain ont choisi d'informer les usagers en continu grâce à des affiches placées au sein des restaurants :

**- LE -  
SAVIEZ  
- VOUS ?**

**Les bananes et le café que vous consommez sont des produits FAIRTRADE.**

Fairtrade = issu du commerce équitable, c'est-à-dire qu'il garantit aux producteurs un prix plus juste et aux travailleurs des conditions de travail décentes.



## LES IDÉES INSPIRANTES

Le 20 juin 2022, la Ville d'Aubange a voté à l'unanimité la signature du Green Deal Cantines Durables. Elle s'est alors engagée à proposer au sein de ses cantines scolaires communales, des produits exotiques issus du commerce équitable.

Le mois d'octobre a été ponctué de découvertes et d'actions de sensibilisation au sein des écoles de la commune. Il a d'abord débuté dans le journal de classe des élèves, avec une fiche consacrée à la thématique.



Journal de classe du p'tit Gaumais 2022-2023

Il s'est ensuite poursuivi avec la célébration de la semaine du commerce équitable ! A cette occasion, toutes les écoles communales primaires et maternelles ont organisé des petits déjeuners en collaboration avec Oxfam Athus. Au menu : chocolat à tartiner, cacao et jus d'orange Oxfam, lait Fairebel, jus de pomme, confiture et pain locaux !



Suite à cette délicieuse dégustation, les enfants ont découvert le commerce équitable à travers des présentations, des films didactiques (Ex : [l'école de la Sapinière](#), [Commune du Commerce équitable Oxfam](#), [la filière cacao du commerce équitable](#)) et des discussions enthousiastes avec leurs professeurs et Madame Soraya Amamou, écopasseur de la ville d'Aubange. Grâce à ces échanges, les enfants sont invités à prendre conscience des questions sociales, éthiques et environnementales qui sous-tendent le choix d'opter pour un produit labellisé commerce équitable.

La Ville d'Aubange a, depuis lors, candidaté au titre de Commune du Commerce Equitable ! Un titre qui démontre la solidarité des communes vis-à-vis des producteurs et artisans dans le monde.

Pour découvrir d'autres idées inspirantes, consultez le [compte-rendu](#) de l'atelier produits équitables.

## BIBLIOGRAPHIE

- [Charte du commerce équitable](#)
- <https://www.radiofrance.fr/franceculture/banane-une-industrie-pourrie-a-la-racine-8092230>
- <http://www.bftf.be/fr/>